



# RT 2012

---

- **Décret et Arrêté du 26 octobre 2010 pour application (date permis de construire) :**
  - ✓ **Bureaux, enseignement et logement dans le cadre des conventions de rénovation urbaine : 27/10/2011**
  - ✓ **Autres habitations : 01/01/2013**
  - ✓ **Validation des logiciels : 01/01/2013**



# RT 2012

---

## Domaine d'application

Tout bâtiment neuf chauffé ou refroidi afin de garantir le confort des occupants ( à quelques exceptions près )

## Respect de 4 exigences :

- ✓ Consommation conventionnelle d'énergie primaire :  $Cep = Cep_{max}$
- ✓ Besoins bioclimatiques :  $B_{bio} = B_{bio_{max}}$
- ✓ Température intérieure conventionnelle :  $T_{ic} < T_{ic_{ref}}$
- ✓ Plusieurs exigences de moyens



# RT 2012

---

- ✓ **L'objectif est la généralisation du traitement des ponts thermiques**
- ✓ **Un bon traitement de l'étanchéité à l'air contribue à la maîtrise des consommations énergétiques**
- ✓ **C'est un indicateur important de la qualité de la mise en œuvre d'un bâtiment**



# RT 2012

---

Obligation de moyen (en maison individuelle) :

- eau chaude sanitaire solaire thermique (minimum 2 m<sup>2</sup>),
- ou raccordement à un réseau de chaleur alimenté à plus de 50 % par une énergie renouvelable et de récupération,
- ou démonstration que le Cep comprend à minima 5 kWh/m<sup>2</sup> d'énergie primaire d'origine renouvelable,
- ou production d'eau chaude sanitaire par un appareil électrique individuel thermodynamique (COP > 2),
- ou production de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire par chaudière à micro-cogénération (rendement > 90 %).